

« L'université est le continent noir de l'éducation artistique et culturelle » (Aurélie Filippetti)

Avignon - Publié le samedi 13 juillet 2013 à 11 h 00 - Actualité n° 7774 - Imprimé par abonné n° 8

« L'université est le continent noir de l'EAC (éducation artistique et culturelle) car on considère souvent qu'elle s'arrête après le baccalauréat. Elle est portée, de la primaire au lycée, par les collectivités territoriales. Grâce à la convention "Université, lieu de culture" que nous venons de signer, l'université est identifiée comme espace de culture, ce qui facilitera les résidences d'artistes et formalisera les échanges entre artistes et étudiants », déclare Aurélie Filippetti, ministre de la Culture et de la Communication, lors du Forum Libération « Culture, un enseignement supérieur » organisé à l'université d'Avignon après la signature de la convention « Université, lieu de culture » le 12/07/2013.

« Les grands corps de métier ont besoin de gens qui viennent de toutes les disciplines. L'enseignement supérieur doit garantir la diversité d'origine des élites. C'est l'objet de la cotutelle et de la convention 'Université, lieu de culture' », ajoute Geneviève Fioraso, ministre de l'Enseignement supérieur et de la Recherche.

« La France n'a eu de cesse de séparer la formation des individus. Il faut reconstituer une université républicaine où l'on accueille tous les étudiants, ensemble, avec des échanges entre les disciplines », poursuit Emmanuel Ethis, président de l'Université d'Avignon et des Pays de Vaucluse.

Paysage pratique de la culture à l'université, ancrage de l'université dans les territoires, mise en place d'une « tutelle exercée conjointement » par le ministère de l'Enseignement supérieur et de la Recherche et le ministère de la Culture et de la Communication et développement d'une culture universitaire, NTC résume les débats.

PAYSAGE PRATIQUE DE LA CULTURE À L'UNIVERSITÉ

- « Le rapport "De la culture à l'université" (</fr/file/download/913/3d5fb75fb196c6fe41aba2feb3dae381/culture-universite-128-propositions-rapport-commission-culture-universite.html>) que j'ai remis en 2010 à Valérie Pécresse, ministre de l'Enseignement supérieur et de la Recherche, montre qu'en fin de mois, après avoir payé ses factures et divers frais liés aux études, il reste, en moyenne, 6 à 7 euros à un étudiant pour ses activités extrascolaires, c'est-à-dire la culture et les autres loisirs. Ce n'est même pas le prix d'une place de cinéma.
- La culture universitaire est un modèle qu'on a du mal à imposer en France. Cela fait 30 ans que les politiques culturelles délaissent les étudiants qui sont considérés comme un public 'captif'. »

Emmanuel Ethis, président de l'Université d'Avignon et des Pays de Vaucluse.

- « L'idée de ce rapport est parti d'une conversation avec Emmanuel Ethis au cours de laquelle nous avons remarqué qu'Hollywood utilisait le cinéma pour faire la promotion de son modèle universitaire et de ses campus. Dans les blockbusters américains, il y a souvent un personnage de

chercheur et un personnage d'étudiant qui donnent envie de venir étudier aux États-Unis.

- Je vois au moins trois blocages à cette même mise en valeur des campus français :
 - Nos universités sont enclavées. Elles ne sont pas assez ouvertes sur la ville. Ce ne sont ni des lieux d'exposition ni des lieux de balade.
 - Il existe également un défi statutaire pour les artistes qui ne sont pas docteurs et ne peuvent donc prétendre au statut de professeur en université.
Pour résoudre ce problème, nous avons tenté, avec Frédéric Mitterrand, à l'époque, ministre de la Culture et de la Communication, de mettre en place un système de chaires d'artistes.
 - L'art n'est pas à l'université car les écoles d'art sont sous la seule tutelle du ministère de la Culture et de la Communication alors qu'il devrait y avoir une cotutelle avec le ministère de l'Enseignement supérieur et de la Recherche. »

Valérie Pécresse, députée (UMP) des Yvelines, ministre de l'Enseignement supérieur et de la Recherche de 2007 à 2011.

ANCRAGE DES UNIVERSITÉS DANS LE TERRITOIRE

- « Avignon est l'exemple d'une université située en centre-ville et ancrée dans le territoire sur le plan patrimonial. Le temps où les campus étaient éloignés du cœur des villes, par peur des manifestations, est révolu. Aujourd'hui, on relie les universités à la ville par la mobilité douce, comme le tramway.
- L'inscription dans le territoire passe par des conventions entre les universités et les équipements culturels. »

Geneviève Fioraso, ministre de l'Enseignement supérieur et de la Recherche.

- « L'université comme lieu de culture passe par une ouverture, à la fois, des universités et des établissements culturels dont c'est le travail de construire leur public, notamment auprès des étudiants. Le critère d'évaluation des établissements culturels n'est pas le nombre d'abonnés, mais la diversité des publics. »

Aurélié Filippetti, ministre de la Culture et de la Communication.

TUTELLE EXERCÉE CONJOINTEMENT

- « L'université est le continent noir de l'EAC (éducation artistique et culturelle) car on considère souvent qu'elle s'arrête après le baccalauréat. Elle est portée, de la primaire au lycée, par les collectivités territoriales. Grâce à la convention 'Université, lieu de culture' (</fr/article/view/7757/universite-lieu-culture-detail-convention-signee-avignon.html>) que nous venons de signer, l'université est identifiée comme espace de culture, ce qui facilitera les résidences d'artistes et formalisera les échanges entre artistes et étudiants. La politique culturelle doit être au cœur du parcours de chaque étudiant français car 'étudier, c'est se créer', comme le disait Pierre Bourdieu.
- J'étais favorable à une cotutelle des établissements dépendant du ministère de la Culture et de la Communication avec le ministère de l'Enseignement supérieur et de la Recherche (validée par le Parlement avec le projet de loi sur l'enseignement supérieur et la recherche le 09/07/2013 (</fr/article/view/7660/projet-loi-relatif-enseignement-superieur-recherche-adopté-parlement.html>), NDLR), c'est une priorité absolue. Cette cotutelle m'avait été demandée par les écoles d'architecture (</fr/article/view/3838/ecoles-architecture-favorables-cotutelle-culture-enseignement-superieur.html>). Elle ne s'exercera pas de manière technique, il y aura une médiation assurée par les étudiants des écoles d'art. C'est de l'enrichissement les uns par les autres. L'idée est de décroquer les enseignements. »

Aurélie Filippetti, ministre de la Culture et de la Communication.

- « Les grands corps de métier ont besoin de gens qui viennent de toutes les disciplines. L'enseignement supérieur doit garantir la diversité d'origine des élites. C'est l'objet de la cotutelle et de la convention 'Université, lieu de culture'. »

Geneviève Fioraso, ministre de l'Enseignement supérieur et de la Recherche.

- « Nous avons fait un premier pas vers cela avec Frédéric Mitterrand en instaurant une passerelle entre les diplômés de l'enseignement supérieur culturel et ceux de l'enseignement supérieur en reconnaissant les premiers comme des licences, masters ou doctorats. »

Valérie Pécresse, députée (UMP) des Yvelines, ministre de l'Enseignement supérieur et de la Recherche de 2007 à 2011.

- « Nous souhaitons mettre en place à Avignon un 'doctorat de la création' qui puisse reconnaître la recherche artistique au même titre que la recherche scientifique. »

Emmanuel Ethis, président de l'Université d'Avignon et des Pays de Vaucluse.

- « La tutelle conjointe s'exercera dans le respect de l'autonomie des universités et des spécificités des filières. La pédagogie du projet propre aux écoles d'art peut également servir aux autres enseignements. »

Aurélie Filippetti, ministre de la Culture et de la Communication.

LA CULTURE UNIVERSITAIRE

- « Le texte de la convention "De la culture à l'université" n'est pas uniquement dans une logique de combat. Nous avons aussi des devoirs.
- La France n'a eu de cesse de séparer la formation des individus. Il faut reconstituer une université républicaine où l'on accueille tous les étudiants, ensemble, avec des échanges entre les disciplines.
- Les "blocages" n'ont pas de sens dans l'université républicaine où notre devoir est d'offrir le meilleur de ce que nous avons à transmettre aux générations en formation. Les étudiants sont une population, pas un public.

Emmanuel Ethis, président de l'Université d'Avignon et des Pays de Vaucluse.

- « Il faut reconnaître la créativité des étudiants. Leur culture doit garder quelque chose de générationnel. Ils doivent être acteurs de la culture universitaire. »

Geneviève Fioraso, ministre de l'Enseignement supérieur et de la Recherche.

- « Un étudiant est un adulte. Comment convaincre un adulte de changer ses pratiques ou de découvrir des codes qu'il n'a pas ? C'est là le cœur du sujet. Je crois beaucoup au pouvoir des grands noms et des grands esprits.
- C'est pourquoi je reste persuadée que les chaires d'artistes sont nécessaires et j'applaudirais des deux mains si le gouvernement socialiste le mettait en place. »

Valérie Pécresse, députée (UMP) des Yvelines, ministre de l'Enseignement supérieur et de la Recherche de 2007 à 2011.

- »La loi d'orientation sur l'école de la République veille à ce qu'un parcours d'EAC (éducation artistique et culturelle) pour chaque élève. Ce parcours ne s'arrête pas après le baccalauréat.
- À l'université, il faut qu'il prenne en compte les pratiques des étudiants, notamment les nouvelles pratiques arrivées avec le numérique.
- Nous avons lancé un projet de "cinémathèque de l'étudiant" qui proposera un accès numérique sécurisé à la culture.«

Aurélie Filippetti, ministre de la Culture et de la Communication.

- »La culture a des effets d'imposition et de culpabilisation : 'il faut avoir lu, vu, etc.'
- Nous devons réfléchir à ce que nous voulons transmettre et à qui nous voulons avoir autour de nous pour le transmettre.
- Cela doit se faire en reconnaissant la culture des étudiants. Je pense à des pratiques comme le jeu vidéo qu'il ne faut pas dénigrer.«

Emmanuel Ethis, président de l'Université d'Avignon et des Pays de Vaucluse.

- »Il faut combattre le populisme à l'université et réintégrer l'histoire des sciences et des religions dans les enseignements dispensés."

Geneviève Fioraso, ministre de l'Enseignement supérieur et de la Recherche.



Nicolas Demorand (modérateur), Aurélie Filippetti, Geneviève Fioraso, Emmanuel Ethis et Valérie Pécresse - © NTC

À télécharger

Convention cadre « Université, lieu de culture » signée le 12/07/2013 en Avignon (/fr/file/download/9111b0cb27a82b25639d2f38f3d28b9838c4/convention-cadre-universite-lieu-culture-signee-12-07-2013-avignon.html)

À lire également

« Cesser de considérer les publics comme un élément secondaire de la politique culturelle » (tribune) (/fr/article/view/7711/cesser-considerer-publics-comme-element-secondaire-politique-culturelle.html)

Enseignement supérieur : la « cotutelle » remplacée par la « tutelle » conjointe (/fr/article/view/7309/enseignement-superieur-cotutelle-remplacee-tutelle-conjointe.html)

« Non à la cotutelle du ministère de l'Enseignement supérieur sur les écoles d'art » (ANdÉA) (/fr/article/view/7117/non-cotutelle-ministere-enseignement-superieur-ecoles-art-andea.html)

Forum d'Avignon 2012 : « Ne jamais oublier la qualité » (Emmanuel Ethis) (/fr/article/view/2150/forum-avignon-2012-jamais-oublier-qualite-emmanuel-ethis.html)

À lire dans les dossiers

Éducation artistique et culturelle (/fr/tank/view/73/1/1/education-artistique-culturelle.html)